

Réf : 0200615 : pot de 500 g
0200616 : seau de 2.5 kg

COMPOSITION

Protéines de lactosérum en poudre, poudre de colostrum (10.00 %), mono-, di- et triglycérides d'acides gras, ovoproducts (séchés).

INGREDIENTS

Protéine brute	37.00 %	Matières grasses brutes	10.00 %
Cellulose brute	0.80 %	Cendres brutes	9.00 %
Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	1.20 %		
Sodium	0.01 %		

ADDITIFS par kg

✓ Additifs nutritionnels :

Vitamine A (Rétinol acétate (3a672a))	100 000 UI
Vitamine D (D ₃ , (E 671))	4 500 UI
Vitamine E (All-rac-alpha-tocophéryle acétate (3a700))	5 000 mg
Vitamine C (acide ascorbique (3a300))	1 000 mg

RECOMMANDATION D'ALIMENTATION

Administrer Globigen® Colostrum aux nouveau-nés qui ont reçu un colostrum de qualité en quantité insuffisante. Le dosage dépend de la qualité du colostrum ainsi que de la pression pathogène. Dissoudre la poudre dans du colostrum, du lait normal ou du lait remplacé (1:10) à une température d'environ 39°C et nourrir dans les 6 premières heures de vie.

➤ Veaux : 50 – 100 g / animal et jour,

➤ Moutons et chèvres : 5 – 10 g / animal et jour.

Appliquer le colostrum Globigen® pendant 3 à 5 jours.

Dans le cas où les animaux nouveau-nés ne peuvent pas recevoir de colostrum maternel, le dosage de Globigen® Colostrum devrait être doublé.

➤ Veaux : 200 g à dissoudre dans 2 litres de lait, poudre de lait ou d'eau à 39°C,

➤ Agneaux et chevreaux : 20 g à dissoudre dans 0.2 litres de lait, poudres de lait ou d'eau à 39°C.

1 cuillère graduée bien pleine = environ 15 g.

STATUT OGM :

Les excipients et les additifs alimentaires utilisés dans ce produit prennent en compte la réglementation (CE) N° 1829/2003 qui consiste à ne pas utiliser d'organisme génétiquement modifié (OGM). Pour cette raison ce produit n'est pas soumis aux exigences d'étiquetage comme défini selon les règlements mentionnés ci-dessus.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Stocker au frais (max. 25°C) à l'abri du gel et de la lumière.

DUREE DE CONSERVATION

12 mois à compter de la date de production

Globigen colostrum
Décembre 2016